



ENTRAÎNEUR NATIONAL FLEURET (hommes et femmes)

Rôle : Les entraîneurs nationaux (EN) sont directement responsables de qualifier leur arme aux épreuves individuelles et par équipe des Jeux olympiques de 2012, et d'y préparer nos escrimeurs à monter sur le podium. Ces postes font partie d'une structure nationale d'entraînement, et ils relèvent du directeur de la haute performance. Les EN fournissent un entraînement de haute performance aux athlètes identifiés de la FCE.

Exigences : Les candidat(e)s doivent avoir une expérience d'entraîneur(e) pertinente au niveau international. Les candidat(e)s doivent remplir les exigences de qualification stipulées dans la description de tâche.

Période d'embauche : D'août 2009 à septembre 2012. Ces postes pourront être prolongés jusqu'en 2016 après les Jeux olympiques de 2012, moyennant une évaluation positive. Ils sont considérés comme des postes à temps plein, et les titulaires seront appelés à beaucoup voyager.

Salaire : Le salaire sera fonction des qualifications et de l'expérience des candidat(e)s, conformément aux lignes directrices de nos bailleurs de fonds.

Informations : Pour tout renseignement, communiquer avec Danek Nowosielski, directeur de la haute performance de la FCE, en composant le 450-628-7000 ou par courriel à hpd@fencing.ca

Candidatures : Tou(te)s les candidat(e)s doivent présenter un curriculum vitae et une lettre précisant leur vision de comment bâtir un programme performant mondialement à leur arme au Canada (y compris une analyse pertinente de l'équipe nationale actuelle, si possible). Les candidat(e)s doivent indiquer leur arme de prédilection dans leur lettre de présentation. Les demandes peuvent être effectuées en français ou en anglais.

Par courriel : hpd@fencing.ca Veuillez indiquer «Poste d'entraîneur(e) national(e)» dans la ligne d'objet
OU
par fax : 450-628-1791

Date limite : Le 30 juin 2009

Nous remercions tou(te)s les candidat(e)s de leur intérêt pour la Fédération canadienne d'escrime. Néanmoins, la FCE ne communiquera qu'avec les candidat(e)s retenu(e)s pour une entrevue.

Ces postes sont subventionnés par Sport Canada.

Description de tâches

Entraîneur(e) national(e) - (EN)

Exigences de qualifications

Essentielles

- Certification de niveau 4 du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) canadien, ou autres certifications reconnues équivalentes (INSEP, AZS, etc).
- Avoir démontré un encadrement réussi d'athlètes ou d'équipes au Championnat du monde ou aux Jeux olympiques.
- Bonnes capacités interpersonnelles (entregent), et notamment excellente capacité démontrée de communiquer des enjeux délicats à un large éventail de gens (athlètes, professionnels, entraîneurs, parents).
- Solides connaissances en sciences du sport, et capacité d'en intégrer les notions à des programmes d'entraînement.
- Bonne compréhension de la médecine du sport, et notamment des modes de récupération.
- Capacité avérée de bien gérer le temps, volonté de travailler de longues heures selon un horaire irrégulier, et capacité de voyager au Canada et à l'étranger pendant de longues périodes.
- Expérience d'encadrer des athlètes pendant des tournées à l'étranger.
- Intérêt démontré dans le développement holistique des athlètes d'élite.
- Le ou la candidat(e) doit pouvoir communiquer en anglais et (ou) en français. Le bilinguisme est souhaitable.
- Capacité de travailler sans supervision dans un échéancier serré.
- Le ou la candidat(e) doit accepter que l'employeur exige des vérifications de sécurité et de profil de la part des agences canadiennes de sécurité.

Souhaitables

- Connaissance et capacité démontrée d'utiliser les courriels efficacement.
- Capacités informatiques (à savoir traitement de texte et feuilles de calcul).
- Connaissance des structures sportives du Canada.

Imputabilité : Les titulaires des postes d'entraîneurs nationaux (EN É/F/S) relèvent du directeur de la haute performance (DHP) de la FCE, auquel ils ou elles se rapportent.

Rôles et responsabilités : L'EN est responsable d'entraîner et d'encadrer les programmes masculin et féminin de leur arme, y compris leur planification, leur élaboration et leur mise en oeuvre, en conformité avec les objectifs établis par la FCE.

1. Entraîner

- Élaborer les plans annuels d'entraînement et de compétition de l'équipe.
- Élaborer les plans annuels individualisés des athlètes seniors de l'équipe nationale, en collaboration avec l'équipe d'entraîneurs.
- Évaluer et surveiller l'exécution des plans sur une base régulière.
- Élaborer une structure d'entraînement pour aider les athlètes et les équipes à monter sur le podium des compétitions internationales.
- Entraîner, surveiller l'environnement quotidien d'entraînement, et évaluer les athlètes de l'équipe nationale senior.
- Préparer et diriger les stages d'entraînement (cadets, juniors et seniors).
- Soutenir et évaluer les athlètes sélectionnés pour les projets de l'équipe nationale.
- Encadrer les membres de l'équipe aux compétitions désignées par la FCE.
- Évaluer et surveiller l'exécution des plans annuels des athlètes brevetés (journaux d'entraînement).
- Évaluer les performances des athlètes et l'atteinte des objectifs individuels et d'équipe.

2. Planification

- Établir les variables et les seuils clés d'entraînement (à savoir volume, intensité)
- Fixer les objectifs de performance de l'équipe et des athlètes (à court et long termes).
- Recueillir les informations pertinentes pour aider à la préparation des plans annuels et quadriennaux.
- Élaborer les plans visant à préparer les équipes aux principales compétitions.
- Identifier et évaluer les talents.

3. Gestion et coordination

- Diriger les entraîneurs adjoints dans leurs rôles respectifs au sein du programme de l'équipe nationale.
- Faire participer les entraîneurs personnels au programme de l'équipe nationale.
- Faire régulièrement des rapports oraux et écrits au DHP.

4. Communication et conseils

- Conseiller les athlètes du programme dans leur développement holistique.
- Conseiller les entraîneurs personnels des athlètes du programme.
- Fournir des informations à tous les athlètes du programme (et à leurs parents), ainsi qu'à leurs entraîneurs au sujet du PHP.

5. Surveillance et évaluation

- Recueillir et évaluer les données de performance pouvant être pertinentes pour le PHP.
- Consigner, analyser et évaluer toutes les performances de nos athlètes.
- Évaluer les objectifs du programme.
- Élaborer un rapport d'étape de l'arme, et évaluer tous les athlètes du programme.
- Évaluer le travail des entraîneurs adjoints, et leur formuler des commentaires.
- Faire une mise au point après les compétitions et à la fin de la saison.

6. Formation des entraîneurs

- Servir de mentor aux entraîneurs adjoints (EA).
- Collaborer à la formation des entraîneurs canadiens.

7. Imputabilité et indices de performance clés

- Par l'entremise d'un processus d'évaluation
- Atteinte des objectifs de performance suivants :
 - médailles aux Jeux olympiques et au Championnat du monde
 - résultats dans les 8 et dans les 16 aux Jeux olympiques et au Championnat du monde
 - classement mondial par équipes de la FIE
 - nb. de tireurs dans les 16 et 32 premiers du classement mondial de la FIE.
 - médailles sur les circuits de la Coupe du monde